

Sensibilisation à l'accueil et l'encadrement des personnes en situation de handicap dans le sport 2024

Organisé et coordonné par le Service Départemental de la Jeunesse de l'engagement et des Sports (SDJES)

Informations générales concernant la formation :

- Les 4 journées sont prises en charge intégralement par le SDJES (repas compris). Il est exigé que les stagiaires respectent les horaires de la formation et participent aux 4 jours complet.
- Les jeudis, les stagiaires seront mis en situation pédagogique. Merci de penser à emmener une tenue de sport.

Programme jeudi 7 et vendredi 8 novembre : handicap mental et psychique

Lieu de la formation :

salle 3^{ème} étage, Bât D, cité travot (pas de possibilité de se garer à l'intérieur de la cité travot) sauf pour la séance pédagogique le jeudi après-midi : **salle du Vendéspace à Mouilleron le Captif.**

Intervenants :

- Adrien Praud, conseiller technique départemental au comité départemental du sport adapté.
- Karine Arsicault, référente départementale sport handicap, service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports (SDJES)

Jeudi 7 novembre :

9h - 9h30 : accueil - présentation de la formation – présentation des stagiaires

9h30 - 11h00 : informations générales sur le handicap mental et psychique (pathologies, différence handicap mental/psychique...)

11h00 - 12h00 : préparation de la séance pédagogique

12h00 - 13h30 : repas pris au restaurant administratif le bonap.

13h30 – 15h15 : séance pédagogique avec public en situation de handicap mental (Vendespace)

15h30 – 16h30 : retour sur la séance pédagogique



Vendredi 8 novembre :

9h00 -12h00 :

- L'accueil d'une personne en situation de handicap mental et psychique (prise d'informations, observation, communication)
- Adaptations pédagogiques en fonction des pathologies
- Cas spécifiques : enfants ayant des troubles du comportement, public adulte.
- Les structures spécifiques accueillant le public.

12h00 – 13h30 : repas pris au restaurant administratif le bonap.

13h30 – 15h15 :

- La FFSA : rôle, objectifs, les délégations
- Le CDSA : rôles et missions. Retour d'expériences dans l'accompagnement de club.

15h30 – 16h30 :

- Informations générales sur le sport handicap : paysage institutionnel (réseau d'acteurs), formations, réglementation, outils (handiguide, coupons découvertes, maison sport santé....)
- Comment construire son projet sport handicap (partie 1)



Programme jeudi 14 et vendredi 15 novembre : handicap physique et sensoriel

Lieu de la formation :

salle 3^{ème} étage, Bât D, cité travot sauf pour la séance pédagogique le jeudi après-midi : **salle de sports des Nouettes à Mouilleron le Captif.**

Intervenants :

- Franck Guibert, conseiller technique départemental au comité départemental handisport.
- Karine Arsicault, référente départementale sport handicap, service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports (SDJES)

Jeudi 14 novembre :

9h30 – 11h00 :

- Connaissance du public en situation de handicap physique et sensoriel (Notion de bases)
- l'accueil des PSH pour l'activité sportive (prise d'information, observation, communication...)
- posture de l'encadrant (écoute, adaptation, sécurité).

11h00 - 12h00 : préparation de la séance pédagogique

12h00 - 13h30 : repas pris au restaurant administratif le bonap.

13h30 – 15h15 : séance pédagogique avec public en situation de handicap physique (**salle de sports des Nouettes à Mouilleron le Captif**)

15h30 – 16h30 : retour sur la séance pédagogique

Vendredi 15 novembre :

9h00 -12h00 :

- Adaptations pédagogiques en fonction des pathologies
- Adaptations matérielles
- les structures spécifiques accueillant le public.

12h00 – 13h30 : repas pris au restaurant administratif le bonap.

13h30 – 15h15 :

- La FF Handisport : rôle, objectifs, les délégations
- Le CD Handisport : rôles et missions

15h30 – 16h30 :

- Comment construire son projet sport handicap (partie 2)

